

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 255

**Artikel:** La foule  
**Autor:** Derys, Gaston  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251877>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dents, de faux etc... prêts à exterminer ces militaires. Après des pourparlers, les dragons et les chefs de la bande de Rengguer s'entendirent et finirent par ne faire qu'un seul ménage. Après avoir bien bu et bien mangé, les dragons retournèrent à Delémont, amenant avec eux un des chefs de la bande, ainsi qu'un nommé Froidevaux du Noirmont, capitaine des révolutionnaires. Ils avaient préféré se rendre auprès du général pour justifier leur conduite en lui présentant une liste de signatures, d'abord des gens du Noirmont, partisans de la révolution, puis celles qu'ils avaient extorquées par la force aux paysans terrorisés pendant leur course dans les villages de la Montagne. Ils voulaient prouver au général par cette liste, qui portait en tête ses mots : « L'an I de la liberté », que ces Montagnards avaient acclamé la république. Comme le général avait été renseigné chaque jour sur les événements de la Montagne, par les délégués des communes, il savait parfaitement à quoi s'en tenir. Du reste, intimidé peut-être par Moreau, présent à cette audience et qui avait fait pâlir Froidevaux, en le regardant d'un œil irrité, le général signifiâ à ces révolutionnaires qu'ils aient à laisser ces braves gens de la Montagne en paix et à ne plus les tourmenter avec leurs manifestes républicains, que du reste il voyait bien que les signatures qu'on lui avait présentées étaient loin d'être celles de la majorité du pays et qu'il ne voulait pas, en les approuvant, créer des difficultés diplomatiques à son gouvernement. Il les remit ensuite en liberté. Les délégués des communes, qui avaient été témoins de toute cette affaire, répandirent, à leur retour, l'assurance que le général français de Delémont et les commissaires de la France désavouaient la conduite des bandits de Rengguer. Fort de cette déclaration le peuple des Montagnes prit une toute autre attitude vis-à-vis des révolutionnaires. Ce chef de bandits, qui avait été amené avec Froidevaux à Delémont, était un Jacobin outré et un agent actif à la solde de Rengguer pour révolutionner les Franches-Montagnes. Il portait le costume national français. C'était un homme trapu, au visage plein, au teint brun et fortement marqué de la petite vérole. Il avait le regard farouche et l'air d'un homme très déterminé. Il montait un petit cheval noir qu'il se plaisait à faire caracolier pour se donner de l'importance. Il se trouva à Saignelégier, le dernier dimanche d'août 1792, à l'issue des vèpres, justement au moment où l'ap-

ques groupes de fantassins faisaient l'exercice. Parfois un officier de la garnison saluait le capitaine :

— Bonjour, Audouin, bonjour, mon vieux ! Comment ça va ?

— Mal, mon colonel.

— Pourquoi mal ?

— J'ai le bras comme un brin de laine, ça n'a pas de force et j'en souffre.

— Tu as au moins un bel enfant.

— C'est ma joie, mon colonel, la seule.

— Tu en feras un brave à trois poils, comme toi, je parie ?

— Je ne sais pas, bougonnait M. Audouin, pour ce que ça m'a servi, de servir, à moi !

Et il s'éloignait en disant au petit Charles étonné : « De quoi se mêle-t-il ? Qu'est-ce que ça peut lui faire, ton avenir ? Est-ce qu'il n'est pas déjà trop vieux pour te voir seulement tirer au sort ? Poseur, va ! Si je lui avais demandé quelque chose pour moi, autrefois, il me l'aurait refusé ! » Cependant, depuis qu'ils se con-

pariteur faisait lecture de l'ordonnance du général. Environné des volontaires du Noirmont et des patriotes, il s'avança vers celui qui faisait la lecture et lui arracha son papier, puis il fit une violente sortie contre le régime du Prince-Evêque et exposa au peuple indigné les idées révolutionnaires de Rengguer. Toute la population de Saignelégier, exaspérée de son audace, se rua sur lui, lui jeta des pierres. Quelques uns alièrent chercher des fusils et tirèrent sur ce misérable sans pouvoir l'abattre. Un jeune garçon, voyant qu'on ne pouvait le faire tomber, alla tremper une balle dans le bénitier de l'Eglise, en charge son fusil et tire. La balle frappa le bandit au cœur. Il tomba, mais se relevant aussitôt, il s'écria : « Pour le coup, j'ai mon compte, je vous crie merci. » Il retomba, mais vivait toujours. Le peuple l'acheva à coups de pierres et de triques. Lorsque les camarades du bandit, les volontaires du Noirmont, virent que le peuple se révoltait contre leur tyrannie, prirent la fuite, abandonnant leur chef à la colère du peuple surréxalté. Il périt sur le mur du cimetière de Saignelégier. On lui coupa la tête que l'on plaça sur un piquet à côté de l'arbre de la liberté que ce révolutionnaire avait dressé devant l'église. Cet homme, qui venait au nom de la révolution, bouleverser ce pays, était un étranger, un français du nom de Gruel.

Comme il portait caché sous ses habits une cuirasse d'acier, il avait échappé plusieurs fois à la mort et pour ce fait il passait pour invulnérable. Ce misérable bouleversait toute la Montagne, quand il arrivait dans un village avec ses partisans, bandits comme lui, il faisait dresser des arbres de liberté, comme au Noirmont, à Soubey, à Epiquez, à Saignelégier etc... Il parcourait les maisons et violentait les paysans pour les faire signer la déchéance du Prince. »

(A suivre.)

1) Pour avoir usé du droit d'une légitime défense, suivant le jugement même du général de Ferrière, commandant des troupes françaises à Delémont, Saignelégier, un peu plus tard, eût à subir une violente oppression de la part des Français casernés dans ce village. Ils firent déterrer le cadavre de l'ignoble Gruel, le transportèrent à l'église, exigèrent les cérémonies du culte, (on croit qu'il n'avait jamais été catholique) et enfin un éloge funèbre de ce brigand en présence de la paroisse, forcée d'assister à cette odieuse cérémonie à laquelle furent appelés les principaux bourgeois des villages de la Montagne.

naissaient l'un l'autre, M. Audouin n'avait pas d'autre pensée d'avenir pour Charles Huber. Il rêvait de faire de lui un beau soldat, franc, brave, ardent, un peu fou même, s'il se pouvait. Il adorait le métier dont il n'avait cessé de mé dire. Il y préparait de loin son filleul. Dans cette petite ville de Toul, toujours vibrante d'un appel de clairon, il s'arrêtait souvent pour dire : « Ecoute, mon Charles, c'est le caporal d'ordinaire ; c'est la corvée ; c'est le vague-mestre ; c'est la soupe. » Il expliquait les manœuvres d'artillerie et d'infanterie, ce qu'il savait des fortifications terminées ou en cours d'exécution, et le rôle qu'il avait joué, et ce qu'il avait vu pendant la guerre. L'enfant ne retenait pas tout, assurément, mais, à mesure qu'il prenait de l'âge, sept ans, huit ans, dix ans, certains mots se gravaient fortement en lui, et c'étaient ceux que le capitaine Audouin répétait comme des refrains :

« Mon garçon, un soldat, ça n'a que des devoirs.

## La Foule

Devant cette sordide maison de faubourg, pareille, dans sa morne et banale hideur, à quelque vieil hôpital de petite ville, les badauds s'écrasaient, menaçant de renverser les mannes d'œufs du crémier, les tonnelets de harengs de l'épicier établis de chaque côté de l'allée empuantie. Des loques séchaient aux fenêtres sans persiennes, lamentables drapeaux de misère, et des femmes en camisole s'accoudaient sous ces loques, contemplant inlassablement le peuple qui se pressait sur le trottoir.

Quelle curiosité stupide et malsaine attire, aux carrefours qu'un crime récent déshonora, une foule qui paraît se délecter au frôlement, au parfum du vice ? Ils étaient, là, deux ou trois cents. — maritornes, courtauds, apprentis, — à s'hypnotiser devant les murs qui avaient abrité l'horreur du forfait : la veille, on avait trouvé dans cet immeuble le cadavre d'une fillette violée et étranglée.

Pour la centième fois, une commère maflue répétait qu'elle avait découvert le corps de la victime, au fond du couloir de la cave, comme elle allait chercher du charbon. Paralysé par la terreur, elle avait laissé tomber son bougeoir et son seau, et s'était mise à pousser des cris. Un garçon épicier était accouru, puis le fils de la concierge, un militaire en congé de convalescence, qui s'appelait Joseph. Elle alourdissait son récit de détails fastidieux, de complexes renseignements biographiques sur les personnages qu'elle y mêlait. Cependant, ses auditeurs buvaient avidement ses paroles, et jamais grand poète, jamais grand tribun ne fut ouï avec une attention plus émue et plus profonde. Il semblait, d'ailleurs, qu'elle eût conscience d'obtenir, par ses frustes bredouillements, des triomphes dignes de Démosthènes et de Mirabeau : elle se rengorgeait comme une pintade, elle promenait autour de soi des regards de fierté, elle levait les bras au ciel d'un geste important. Sa vie était entrée dans une phase nouvelle et glorieuse : son nom s'établait dans les journaux, et elle avait parlé à M. Cochefert.

Des discussions passionnées s'engageaient au sujet de l'identité de l'assassin. C'était un grand brun, soutenaient les uns : l'épicier l'avait vu rentrer dans l'allée, avec un gros paquet sous le bras. C'était un petit blond, affirmaient les autres : la crémillère l'avait vu sortir les mains dans ses poches, une cigarette à l'oreille.

Soudain, un remous se produisit dans la

« Obéis vite, obéis bien, pas pour les chefs qui sont souvent durs, mais pour le pays que tu sers.

« Quand tu n'auras pas d'ordre et que tu seras embarrassé, fais comme j'ai fait souvent, appelle l'honneur par son nom ; s'il répond : « Présent ! » tu peux marcher.

« N'aie pas trop de prudence pour toi ; c'est une qualité qu'il faut avoir pour les autres. Crois toujours aux armes blanches, à ton épée, comme au cœur dont elles sont tout près.

« Défie toi un peu des théories nouvelles de combat : si tes hommes s'agenouillent, reste debout ; si ils se couchent, agenouille toi.

« Mon petit, n'aie aucune peur de la mort qui vient par la fatigue, la faim, le froid ou les microbes, pas plus que de celle qui entre dans le corps avec une balle ou un éclat d'obus. Ceux qui n'ont pas peur de cette seconde espèce de mort s'appellent les braves ; mais ceux qui n'ont pas peur de la première sont les très braves. »

La suite prochainement.

foule : deux hommes venaient de se jeter pres-  
tement sur un vieillard propre, au fin visage  
malicieux allongé par une barbe blanche en  
pointe, sous un chapeau de soie démodé, aux  
reflets éteints. Et ils l'entraînaient vers la  
chaussée, tandis que l'un d'eux hélait un  
fiacre.

— C'est l'assassin ! lança quelqu'un.

Et, aussitôt, des cris éclatèrent, et la foule,  
dans un élan spontané, arracha le vieillard aux  
policiers.

Ce ne furent que poings levés et imprécations  
sinistres :

— Tuez-le ! A mort ! Tiens, canaille ! Ven-  
geous-nous ! Chacun son tour ! On aura ta peau !

Cependant, secondé par des agents en uni-  
forme, les policiers essayaient de soustraire le  
misérable aux fureurs homicides.

— Couste que couste, protégez-le ! ordonnait  
un des hommes qui l'avaient arrêté.

Il y eut deux ou trois minutes d'effroyable  
mêlée. Cent poings frénétiques réprimaient l'ef-  
fort désespéré des agents, qui luttèrent avec  
courage, la face sanglante, la tunique en lam-  
beaux.

— Grâce ! grâce ! répétait, dans l'ouragan  
des voix hurlantes, le vieillard dont la barbe  
effilée rougissait, stylet de pourpre. Ce n'est  
pas moi ! Ce n'est pas moi ! Pitié ! pitié !

— Ce n'est pas lui ! Laissez-le proféraient  
les policiers.

Mais ceux qui entendaient ces paroles les ac-  
cueillaient avec des rires cruels, répondaient, la  
bouche tordue de haine, les yeux flambants :  
Ca ne prend pas ! Il est à nous !

De toutes parts, des gens accouraient qui de-  
mandaient :

— Qu'est-ce que c'est ?

— C'est l'assassin de la petite fille ?

Un jeune homme dut à une rapide retraite  
de n'être pas malmené, pour avoir émis ce  
simple doute :

— Mais a-t-on la preuve que ce soit lui ?

La troupe des justiciers s'enflait de seconde  
en seconde. A moitié assommés, les agents de-  
meuraient impuissants à enrayer l'œuvre de  
vengeance. Un d'eux tomba à la renverse,  
piétiné par les nouveaux arrivants. Les fem-  
mes, qu'ils n'osaient frapper avaient rendu  
vaine leur intervention.

Le vieillard fut emporté dans un tourbillon  
de coups. Une grêle de poings s'abattait sur sa  
figure, de rudes poings velus et noirs qui ta-  
pait commé des marteaux sur l'enclume.

Tous les pères qui, le soir, après le dur la-  
beur, oublièrent leur fatigue à bercé sur leurs  
genoux une fillette aux babils clairs, aux yeux  
frais et purs comme des fleurs d'avril, tous  
ceux-là, en songeant que leur chère mignonne  
aurait pu devenir la proie du satyre, sentaient  
gronder en eux une folie sanguinaire. Un de-  
voir impérieux leur commandait d'immoler l'in-  
fâme ennemi. N'étaient-ce pas leurs filles qu'ils  
défendaient ? Et l'exemple de ce châtiement  
épouvantait la lâcheté de ceux qui méditaient  
de telles turpitudes.

Mais les plus terribles étaient les femmes.  
Echevelées, vocifératrices, griffes levées, elles  
se battaient presque pour arriver au vieillard.  
Celles qui ne pouvaient frapper lui crachaient  
au visage. Une d'elles secoua, entre ses doigts  
crispés, un morceau d'oreille. Une blanchis-  
seuse rubiconde brandissait un fer à repasser.  
Des ciseaux aux pointes ensanglantées brillaient  
dans la main d'une couturière pâle et blonde.  
Beaucoup faisaient au vieil homme un grief  
nouveau de porter un chapeau de soie.

De tous ces êtres rûs à la vengeance, et qui  
s'acharnaient sur la loque informe qu'était  
maintenant le corps du malheureux, une âme  
collective se dégageait, grondante comme un  
tonnerre, impétueuse comme un ouragan. Ré-

veillé dans un sursaut fougueux, le séculaire  
instinct de carnage qui sommeille en nous, de-  
puis le temps où nos ancêtres s'égorgeaient au  
seuil des cavernes, affermissait sa tyrannie. Une  
volonté unique englobait toutes les volontés de  
la foule, et le même éclair d'âpre volupté, —  
la volupté du sang et des batailles, — luisait  
dans toutes les prunelles.

... Cependant, les deux policiers avaient  
couru jusqu'au poste.

— Vite du renfort ! Ils vont l'avoir écharpé !  
bégayèrent-ils en se précipitant dans le bureau  
du commissaire.

— Vous avez arrêté l'assassin ?...

— Non... Pas lui... Le hasard... Ce notaire  
de province, parti avec la caisse, qu'on nous a  
donné à rechercher, il y a deux mois... Il pas-  
sait juste devant la maison... Nous avions sa  
photo... Pas de doute... C'était lui !... Ils l'ont  
pris pour l'assassin, ne nous ont pas laissé le  
temps de le pousser dans une voiture... Nous  
aurions dû l'arrêter cent mètres plus loin...

— Sale affaire ! dit le commissaire. Mais  
tout de même, ça vaut mieux pour vous que si  
vous aviez laissé tuer l'assassin !

GASTON DERYS.

## Gare aux jouets !

Voici l'époque des cadeaux et des fêtes d'en-  
fants : Saint-Nicolas, Noël, Nouvel-An... épo-  
ques où les magasins de jouets sont dévalisés.  
Et bien faisons attention, même aux jouets. M.  
le Dr Mesnard, appelle l'attention des familles  
sur les mille inconvénients qu'ils peuvent avoir  
parfois. L'enfant est déjà, par son inexpérience, as-  
sez exposé à mille dangers sans que, sous prétexte  
de l'amuser, on lui fournisse encore des armes  
contre lui-même. Les *Feuilles d'hygiène* sui-  
vant les conseils du Dr Mesnard vous appor-  
tent ces conseils ci :

Depuis longtemps on a mis en garde contre  
les jouets revêtus de couleurs plus ou moins  
voyantes et qui trop souvent cachent sous  
d'aussi belles couleurs de violents poisons.

On a signalé également le danger de certains  
jouets qui, comme le serpent de Pharaon formé  
de sulfocyanure de mercure, seraient capables,  
même à petite dose, d'empoisonner l'enfant qui  
par malheur en porterait un morceau à sa  
bouche.

Mais il est des jouets, de genres très diffé-  
rents d'ailleurs, qui n'ont point jusqu'ici attiré  
l'attention sur les méfaits qu'ils sont suscep-  
tibles de provoquer. Je veux parler de tous ces  
jouets qui fonctionnent avec la bouche : sifflets,  
trompettes, sujets en caoutchouc ou en baudru-  
che que l'on gonfle par insufflation, mirlitons et  
autres instruments à vent, que les enfants ai-  
ment tant et qui ont à leurs yeux d'autant plus  
de valeur qu'ils font plus de bruit.

Avez-vous jamais réfléchi par combien de  
bouches a passé un tel jouet avant d'arriver à  
celle de votre enfant ? Il a d'abord été essayé  
par celui qui l'a construit, puis par le marchand  
et cela plusieurs fois en moyenne pour chaque  
objet, soit qu'il veuille attirer l'attention du pu-  
blic, comme le font tous les camelots, soit qu'il  
veuille en montrer le fonctionnement. Pour  
peu que l'acheteur soit légèrement indécis et  
aime se rendre compte avant d'acheter, client  
et marchand en essaieront plusieurs, chacun de  
leur côté, jusqu'à ce qu'ils en aient trouvé un  
qui fonctionne à souhait. Ce petit exercice se  
reproduit à chaque acheteur, d'où vous pouvez  
conclure le nombre de bouches par lesquelles  
aura passé le jouet avant d'arriver à votre en-  
fant. Mais ce n'est pas encore, tout car aussitôt en

possession de l'instrument, tout l'entourage du  
bébé voudra le faire fonctionner, puis ce sera  
le tour des petits camarades, souvent amis  
d'une heure et venus ou ne sait d'où.

On défend aux enfants, par simple mesure de  
propreté, de mettre dans leur bouche tout ce  
qui leur tombe sous la main ; on s'est élevé avec  
force, et on a eu grandement raison, contre l'u-  
sage du nouet encore trop répandu dans certai-  
nes familles, et, à côté de cela, on leur donne à  
se mettre dans la bouche un bout d'os ou de  
métal déjà souillé au contact des lèvres d'indi-  
vidus inconnus et souvent malades.

N'y a-t-il pas là une inconscience flagrante ?  
Ne serait-il pas logique, alors qu'on pousse si  
loin, et avec raison, les précautions pour tout  
ce qui touche à l'alimentation de l'enfant, de  
songer aussi aux jouets qu'il suce ?

C'est très bien de faire bouillir le biberon  
avant chaque tétée ; c'est très bien de stériliser  
le lait pour éviter la transmission possible de  
la tuberculose ; mais l'enfant n'a-t-il pas autant  
de chances de contracter la maladie en portant  
à sa bouche plusieurs fois par jour un jouet qui  
a passé déjà dans la bouche d'une dizaine de  
personnes sur la santé desquelles vous n'avez  
aucun renseignement ?

Vous ne voudriez pas manger avec la cuiller  
ou la fourchette qui aurait servi déjà, sans être  
lavée, à un autre individu, et vous n'hésitez  
pas à mettre dans votre bouche et dans celle de  
votre enfant l'extrémité d'un jouet qui a été  
sucé par des inconnus parfois plus sales que  
propres, souvent malades !

On pourra m'objecter que je n'ai point d'ob-  
servations à l'appui de ce que j'avance, que je  
ne puis citer aucun cas certain de contagion  
ayant cette origine ; cela est vrai. Mais si nous  
concluons par analogie avec les faits connus de-  
puis longtemps et bien démontrés, il ne semble  
pas téméraire de dire que la contagion doit exis-  
ter. Nous savons tous que la salive et les cra-  
chats, même desséchés depuis longtemps, sont  
un excellent véhicule pour le bacille tubercu-  
leux ; or, la statistique prouve par ailleurs que  
la tuberculose est maladie assez fréquente, sur-  
tout dans la classe pauvre (ouvriers, camelots,  
petits marchands), pour pouvoir soutenir qu'un  
jouet qui a passé par une dizaine de bouches a  
bien des chances pour avoir été sucé par un tu-  
berculeux.

Nous n'avons parlé que de la tuberculose,  
mais beaucoup d'autres maladies sont transmis-  
sibles de cette façon. Une foule de maladies de  
l'enfance, dyphtérie, impétigo, rougeole, etc.,  
sont susceptibles de se propager par l'usage  
d'un tel jouet commun à plusieurs enfants.

M. Variot a signalé récemment l'observation  
d'un cas de paralysie des membres inférieurs,  
chez un garçon de huit ans, causée par l'usage  
d'une trompette à embouchure de plomb. L'en-  
fant jouait assidûment de cette trompette depuis  
environ un mois avant le début des accidents.  
L'analyse chimique d'un fragment de l'instru-  
ment prouva qu'il avait été fabriqué avec un al-  
liage de plomb, étain et antimoine et qu'il ren-  
fermait, pour 100 parties d'alliage, 88 parties  
de plomb.

Il ne serait donc pas exagéré, alors qu'on  
cherche à préserver l'enfance par tous les  
moyens possibles, de songer un peu à cette  
cause de contagion et de mortalité qui pour être  
moins saillante à première vue, n'en est pas  
moins certaine.

Que peut-on faire pour obvier à ce danger  
permanent ? Supprimer ces sortes de jouets se-  
rait évidemment le plus simple, mais ce moyen  
trop radical serait impraticable.

Ce que l'on peut et ce que l'on devrait tou-  
jours faire avant de donner à l'enfant un jouet à  
mettre dans sa bouche, c'est de le désinfecter  
soigneusement soit par la chaleur ou l'eau bouil-